



Fin 2015, la Préfecture du Pas-de-Calais a missionné l'IREV pour expérimenter le recensement des besoins de formation des membres des conseils citoyens sur 3 sites du département. Cette intervention ponctuelle de l'IREV était accompagnée par Maxime LEMAIRE (consultant, Voix active). Voici la proposition de méthode que nous avons testée, ici avec l'illustration de notre expérience auprès du conseil citoyen d'Aire-sur-la-Lys, site entrant en politique de la ville.

Une première séance, consacrée au recensement des besoins de formation des membres du conseil citoyen, s'est déroulée ainsi :

1. Présentation du programme de la rencontre de 2h aux participants.
2. Billet d'humeur : à l'aide de pictogrammes, nous avons demandé si les conseillers citoyens étaient « confiants », « optimistes », « sceptiques » ou « inquiets », non pas de façon générale, mais par rapport au conseil citoyen et à son avenir. Cela permet également de

mesurer l'état d'esprit général et de connaître les inquiétudes éventuelles.

3. Trois questions sont ensuite posées à l'ensemble du groupe, les réponses sont écrites sur un paper-board. Ce temps permet au groupe de se donner un langage commun et de s'assurer que tout le monde parle de la même chose en évoquant le conseil citoyen. La première question est « Qu'est ce qui caractérise un conseil citoyen ? », et chaque participant est invité à choisir un mot parmi les principes du cadre de référence (Souplesse, Indépendance, Proximité, Neutralité, Co-construction, Liberté...). La seconde question est « Quel est le rôle du conseil citoyen ? », et enfin « Quelles sont mes attentes par rapport au conseil citoyen ? ». Pour ces 2ème et 3ème questions, les participants s'expriment librement, parfois avec un seul mot.
4. Travail en ateliers : les membres des conseils citoyens se sont ensuite divisés en 2 groupes qui ont pu choisir quels étaient leurs besoins de formation dans 3 champs (10/15 minutes par champs). Première dimension, la théorie (la politique de la ville, le rôle du conseil citoyen, le contrat de ville, les compétences des acteurs du contrat de ville), puis le pratique (gestion du conseil citoyen, montage de projet, création d'une association...) et enfin le champs de l'animation (ce qui permet de faire vivre le conseil citoyen par lui-même, c'est-à-dire la préparation et l'animation de réunion, la prise de parole, la communication, etc.). Nous avons demandé à ces 2 groupes de se limiter aux 6 propositions de formation dont ils auraient le plus besoin.
5. Restitution d'un total de 12 propositions avec l'ensemble des participants. Ce temps nous a permis de comprendre plus précisément quelles étaient les attentes des participants, derrière des termes pouvant signifier plusieurs choses, comme « communication » par exemple.
6. Priorisation et hiérarchisation des besoins : nous avons ensuite demandé aux conseillers citoyens de hiérarchiser les besoins de formation les plus importants et les plus urgents, à l'aide d'un système de gommettes. L'objectif était de ne retenir que les 3 besoins de formation qui auraient récolté le plus de points, c'est-à-dire les 3 besoins de formation prioritaires, afin de pouvoir y répondre dans le cadre d'une formation de deux heures seulement.
7. Enfin, nous avons validé ces 3 sujets afin de les aborder lors d'une formation ultérieure.

Deux semaines après, **une seconde séance a permis de répondre aux trois besoins de formation priorités par les habitants**, qui, à Aire-sur-la-Lys, se sont avérés être :

- Le montage de projet (quelle méthodologie de projet, comment compléter un dossier CERFA, comment organiser un évènement sur l'espace public),
- La communication (quels éléments de langage pour présenter le conseil citoyen aux autres habitants du quartier ? Quels outils pour communiquer sur nos missions ? Etc.),
- Les réunions du conseil citoyen (comment préparer une réunion et son ordre du jour, comment animer une réunion, comment prendre la parole en public...).

Ces trois modules ont eu une durée totale de 2 heures. Pour les réaliser, nous nous sommes notamment appuyés sur notre [boîte à outils conseils citoyens](#) [1] (*fiche outil pour écrire un projet, fiche outil pour organiser une réunion...*). Pour conclure cette deuxième séance, nous avons à nouveau proposé aux participants d'exprimer leur ressenti par rapport au conseil citoyen via la méthode des pictogrammes (billet d'humeur) Le résultat s'est avéré plutôt positif puisque les personnes qui étaient « sceptiques » au début de la démarche étaient passées à un état d'esprit « confiant » ou « optimiste ». En complément de la formation dispensée, nous avons distribué des documents ressources aux participants : documents de la boîte à outils, cadre de référence conseils citoyens, etc.

Nous avons également eu l'occasion d'expérimenter un processus similaire sur les territoires de la Communauté Urbaine d'Arras et de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais, avec cependant de légères différences puisqu'il s'agit là de faire une proposition à l'échelle de plusieurs

conseils citoyens.

Si vous souhaitez reproduire ces expérimentations par vous-même sur votre territoire, vous trouverez les supports nécessaires en ligne dans notre « [boîte à outils conseils citoyens](#) » [1].

Type d'actualites: [Actu de l'IREV](#) [2]

Dates: Vendredi 29 janvier 2016 - 01:00

Thématiques: [Participation citoyenne](#) [3]

[Méthodologie](#) [4]

[Politique de la ville - DSU](#) [5]

Publié le 29 janvier 2016

URL de la source (modifié le 29/01/2016 - 17:29): <https://irev.fr/actualites-0/conseils-citoyens-retour-sur-experimentations-dans-le-pas-de-calais>

Liens

[1] <https://irev.fr/article/bo%C3%A0te-outils-conseil-citoyen>

[2] <https://irev.fr/taxonomy/term/4314>

[3] <https://irev.fr/taxonomy/term/3675>

[4] <https://irev.fr/taxonomy/term/3690>

[5] <https://irev.fr/taxonomy/term/3692>